

Aperçu des objectifs et des progrès

	Domaine	Objectifs	Progrès
Gouvernance d'entreprise et systèmes de gestion	Gouvernance d'entreprise	Réviser et actualiser la gouvernance d'entreprise et les politiques associées.	Toutes les politiques pertinentes ont été actualisées et nous sommes en parfaite conformité avec les lignes directrices de la Bourse de Toronto en matière de gouvernance d'entreprise.
	Systemes de gestion environnementale	Élaborer des systèmes de gestion environnementale cohérents et efficaces.	Toutes les cimenteries, l'installation de broyage et les carrières du Québec sont certifiées ISO 14001.
	Systemes de gestion de la qualité	Élaborer des systèmes de gestion de la qualité cohérents et efficaces.	Toutes les cimenteries, l'installation de broyage et les carrières du Québec sont certifiées ISO 9001.
Utilisation des ressources	Consommation de combustibles fossiles	Réduire de 15 % la consommation de combustibles fossiles par tonne de produit cimentier entre 2000 et 2007.	Depuis 2000, nous avons diminué de 17 % notre consommation de combustibles fossiles par tonne de produit cimentier. Notre taux de substitution thermique s'est légèrement amélioré au cours de la présente période de référence. Nous avons créé une unité d'affaires spécialisée pour accroître la disponibilité de combustibles alternatifs appropriés.
	Consommation de matières premières	Réduire de 15 % la consommation de matières premières vierges par tonne de produit cimentier entre 2000 et 2007.	Entre 2000 et 2005, une utilisation accrue de composantes minérales a permis de réduire de 17 % la consommation de matières premières vierges par tonne de produit cimentier. De plus, au cours de cette période, nos usines ont utilisé différentes matières alternatives, telles que la silice, l'alumine ou le fer, dans le processus de fabrication du ciment.
Incidences environnementales	Air	Réduire de 15 % les émissions de CO ₂ par tonne de produit cimentier entre 2000 et 2010.	Depuis 2000, les émissions de CO ₂ par tonne de produit cimentier ont été réduites de 15,8 %. Depuis 1990, nous avons réduit de 23,9 % nos émissions globales de CO ₂ par tonne de produit cimentier. Notre inventaire de CO ₂ et nos émissions de NO _x et de SO ₂ ont été vérifiés par des tiers en 2005. Nous établissons une nouvelle cible de réduction de CO ₂ lorsque le nouveau cadre réglementaire aura été établi au Canada.
	Sol	Dresser des plans détaillés de réhabilitation pour toutes les carrières exploitées par les cimenteries d'ici la fin de 2006.	Toutes les cimenteries révisent leur plan de carrière à long terme et mettent à jour leur plan de réhabilitation. De plus, la réhabilitation progressive est en cours dans plusieurs carrières et sablières.
Relations avec les parties prenantes	Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE)	Mettre en œuvre des programmes de RSE dans toutes les installations principales, avec cibles et échéances.	Des coordonnateurs RSE ont été nommés dans toutes les unités d'affaires et des plans d'action sont en place aux principales installations.
	Santé et sécurité au travail (SST)	Atteindre un taux d'accident avec perte de temps inférieur à cinq et mettre en œuvre des systèmes de SST dans toutes les unités d'affaires avant le 31 décembre 2005.	Au cours de la période couverte par ce rapport, nous avons réduit de façon significative le taux de fréquence des accidents avec perte de temps dans l'ensemble de l'entreprise, passant de 14,3 en 2002 à 4,2 en 2005. En octobre 2005, nos systèmes de gestion de la SST ont été vérifiés. Ciment St-Laurent a obtenu une note d'ensemble de 99 % pour sa conformité aux normes Holcim.
	Relations communautaires	Entretenir un dialogue ouvert et constructif avec les collectivités où nous sommes établis.	Toutes nos cimenteries et notre usine de broyage entretiennent le dialogue par l'intermédiaire d'un comité de citoyens, de groupes consultatifs communautaires et d'autres moyens.